

**CONCOURS EDHEC****CONCOURS PRÉ MASTER****SAMEDI 23 MARS 2024****ÉPREUVE DE SYNTHÈSE DE TEXTES****Durée de l'épreuve** : 3 heures**Coefficient** : 4**Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé.**

Vous réaliserez une note de synthèse sur la problématique dont les éléments sont fournis par les textes joints.

**Vous en dégagerez le thème que vous annoncerez en début de copie.**

Votre travail tiendra en **500 mots** (tolérance plus ou moins 10%).

Une synthèse doit être concise, objective et ordonnée. **Aucune appréciation personnelle n'est tolérée** (ce n'est pas une dissertation).

La logique dans l'ordonnement des idées, la qualité de l'expression, le soin dans la présentation et la correction dans l'utilisation de la langue française entrent dans les critères d'évaluation, outre naturellement la capacité à sélectionner les idées essentielles et à les relier entre elles.

Les abréviations sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM...).

Les noms composés (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.

Les textes sont au nombre de 5 repartis sur 16 pages. (+2 pages de présentation. A vérifier lors de la remise du sujet).

**Consignes**

- *Ecrivez sur chaque ligne : pas d'interligne*
- *Vérifiez que vous avez bien reporté votre numéro de candidat sur la copie*

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu de remettre au surveillant une copie (même blanche, qui sera alors signée). Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

## LISTE DES DOCUMENTS

Tous les articles sont extraits du magazine SOCIALTER numéro 36 - Août– Septembre 2019  
(6 articles, 17 pages)

- P. 1            **Mettre en commun**  
Texte : Philippe Vion-Dury
- P. 2-4        **Eloge raisonné de la gratuité**  
Texte : Alain Caillé
- P. 5-8        **La gratuité, une utopie concrète pour demain ?**  
Texte : Nicolas Celnik
- P. 9-11      **Internet ou le triomphe de la fausse gratuité**  
Texte : Fabien Benoit
- P. 12-14     **La nature a-t-elle un prix ?**  
Texte : Youness Bousenna
- P. 15-17     **La femme qui a redonné leur noblesse aux communs**  
Texte : Pauline Porro

N.B. Toute coquille ou erreur orthographique est sous la responsabilité des éditeurs des textes mis en annexe.

# Mettre en commun

“ **J**e portai donc la main à la poche de mon gilet et demandai : « Combien ? »  
Il parut intrigué et répéta :  
– « Combien ?... Je ne comprends pas très bien le sens de votre question ».”

Dans son roman *Nouvelles de nulle part* paru en 1892, William Morris imaginait une société utopique libérée du fardeau de l'argent. Le narrateur, projeté en l'an 2102, découvre une Angleterre idyllique, débarrassée des odeurs de l'industrie et des pesanteurs de la misère, où chaque homme et femme, le corps beau et le visage ouvert, exerce un métier sans attendre d'autre contrepartie que des gages d'amitié et peut s'attabler au restaurant ou chalandier sans déboursier un centime. Don et gratuité y sont les maîtres-mots. La société imaginée par Morris est-elle crédible ou même souhaitable ? Probablement pas, tant chaque proposition dénote un collectivisme naïf que sanctionnera durement le siècle suivant. Du moins cette lecture a-t-elle le mérite de nous replonger dans certaines des utopies concrètes de l'époque : réduction du temps de travail, partage équitable de celui-ci entre les membres de la société, assurance d'une vie digne, loisirs émancipateurs, vie dans un monde de beauté, savoir-faire artisanal plutôt que division des tâches... et abolition de l'argent au profit de la gratuité d'accès aux biens et services. De toutes ces aspirations, il ne reste guère de trace aujourd'hui dans les propositions et projets formulés par les partis politiques. La gratuité moins encore que les autres. Celle-ci existe pourtant discrètement dans notre quotidien : la France peut se targuer d'avoir un système de santé et une éducation quasi-gratuits, tandis que de nombreuses villes ont mis en place des services de transports en commun ou des réseaux de bibliothèques sur ce modèle. De même, nous empruntons la plupart des routes qui maillent notre territoire et jouissons de l'éclairage public sans payer. Ce qui

ne signifie pas que la gratuité soit sans coût, mais celui-ci n'est pas pris en charge directement par le citoyen.

La gratuité d'un service a cet avantage : elle s'offre à tous indistinctement, incarnant une sorte d'égalitarisme radical. Du moins en théorie, car la pratique dissipe certains mirages. Après tout, il faut avoir une voiture pour emprunter nombre de routes, et tout le monde ne va pas à l'université. De même, la gratuité peut engendrer des comportements qui lui nuisent. Peut-on seulement, parfois, parler de gratuité ? Le modèle hégémonique des acteurs d'Internet, qui repose sur un accès gratuit aux services contre une exploitation opaque des données des utilisateurs, témoigne du détournement possible d'une notion a priori vertueuse. La gratuité n'est donc certainement pas monolithique et elle ne cesse d'échapper à toute tentative de définition stricte. Mais on peut l'appréhender intuitivement, de même qu'on perçoit le potentiel émancipateur de certaines « gratuités socialement construites », telles que la santé ou l'éducation. Le potentiel seulement, car la gratuité étant politique, elle peut répondre à des idéologies radicalement différentes. Plus qu'une fin, la gratuité peut donc être un moyen – de construire de la liberté et de l'égalité, d'accroître la puissance de vivre et d'agir. Un moyen qui, enfin, doit faire l'objet d'arbitrages démocratiques (que voulons-nous rendre gratuit, comment, en tissant quels types de relations de pouvoir ?) et doit impérativement être examiné en regard de ses impacts écologiques potentiels. La gratuité peut effectivement être la source d'une inflation de la consommation de biens et de services, ceux-ci nous paraissant sans coût, sans réalité physique, alors qu'énergie et ressources sont irrémédiablement consommées pour les produire. Elle peut aussi être l'opportunité d'une réflexion sur nos désirs construits par une société trop consumériste, et de les distinguer de nos besoins fondamentaux que l'on pourrait, pourquoi pas, démarchandiser, « mettre en commun ». ☺

**Philippe Vion-Dury,**  
rédacteur en chef

**Socialter** bimestriel n° 36  
août - septembre 2019

**Bureaux de la rédaction** 6 rue Rodier 75009 Paris  
**Directeur de la rédaction** Olivier Cohen de Timary  
**Rédacteur en chef** Philippe Vion-Dury  
**Rédaction** redaction@socialter.fr

#### Contributeurs pour ce numéro

Youness Bousenra, Fabien Benoit, Alain Cailé,  
Nicolas Celnik, Benoît Collet, Laury-Anne Crolez,  
Sébastien Clays, Anne-Dominique Correa,  
Sarra Zouhaira, Christèle Granja, Benjamin Laks,  
Antoine Louvard, Anacella Ferrin, Pauline Porro,  
Elena Scappaticci, Florent Tricquet-Lopez,  
Philippe Vion-Dury, Floriane Zaslavsky

**Correction/Editing** Solène Peynot

#### Création graphique

Rémi Andrieux / [Elefont.fr](http://Elefont.fr)

#### Illustrations

Rémi Andrieux, Camilo Collao, Cyril Elophe,  
Bertrand Dubois, Sylvie Serrix, Ben Lamare

#### Photographes pour ce numéro

(Couverture) Jean-Claude Delmas/AFP - Erwan Floch,  
Sophie Palmier, Mickael Faton, Guillaume Bonnaud

#### ÉDITION Socialter SAS

**Siège social** 108 rue du Théâtre 75015 Paris  
RCS Paris 797 454 832

**Principaux associés** O.C.d.T., Fairway International  
**Directeur de la publication** Olivier Cohen de Timary

**Impression** Léonce Deprez Z.I. de Ruitz 62620 Ruitz  
**DISTRIBUTION** MLP  
Numéro ISSN 2270-6410  
Numéro de commission paritaire : 1123 D 92060

**Service des Ventes réservé aux professionnels**  
ABOMARQUE - DIFFUSION KIOSQUE  
amandine@abomarque.fr / 06 81 09 44 57

**ABONNEMENTS SOCIALTER** c/o Abomarque CS 63656  
31036 TOULOUSE Cedex 1  
05 34 56 35 60 / socialter@abomarque.fr  
**Abonnement direct sur internet** : [www.socialter.fr](http://www.socialter.fr)

**PUBLICITÉ / PARTENARIATS** partenariat@socialter.fr  
**Site internet** [www.socialter.fr](http://www.socialter.fr)  
**Socialter**® est une marque déposée



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts à renouvellement durable.  
Recyclage des déchets : 0 % Papier recyclé : 0,01 %  
Couverture : 0,01 %  
0,01 %  
0,01 %

DONNER, RECEVOIR, RENDRE

# Éloge raisonné de la gratuité

L'aspiration à la liberté a traversé les époques et les continents. Figure de l'impossible pour les uns, socle des sociétés premières et traditionnelles pour les autres, dans quelle mesure la gratuité, indissociable du don, pourrait-elle être un instrument de liberté et d'émancipation collective ? Texte : **Alain Caillé\*** - Illustration : **Bertrand Dubois**

\* Alain Caillé est un sociologue français qui a participé à la redécouverte des travaux de l'anthropologue Marcel Mauss sur le don. Il dirige la Revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste en science sociale) et a consacré de nombreux ouvrages à ces questions, dont Extensions du domaine du don qui paraîtra en septembre aux éditions Actes Sud.

**P**roposer un « éloge raisonné de la gratuité », c'est courir le risque de rebuter d'entrée de jeu le lecteur. Dans cette formulation quelque chose met sourdement mal à l'aise, comme s'il s'agissait de marier le chaud et le froid, la carpe et le lapin, de concilier des inconciliables. Peut-on rechercher raisonnablement la gratuité ? Voilà qui n'est nullement évident. D'un côté, l'idée de gratuité évoque ce que nous souhaitons au plus haut point : recevoir tout ce que nous désirons, sans avoir besoin de rendre ni même de demander. Mais, d'un autre côté, elle représente aussi la figure par excellence de l'impossible. « *There is no such thing as a free lunch [il n'existe pas de repas gratuit]* », disent les Anglo-Saxons. Et il y a peu de chances que « demain, on rase gratis ». Ainsi prise en étau entre désirabilité extrême et impossibilité radicale, l'aspiration à la gratuité semble devoir échapper à la raison. Et plus encore, peut-être, au raisonnable, à la mesure. La gratuité pure, n'est-ce pas ce qui semble devoir couler à flots, en abondance, sans jamais s'arrêter ? Et pourtant, il nous faut bien procéder à des arbitrages et déterminer quelle part de nos désirs il

est effectivement possible de satisfaire, quel prix il nous faudra payer pour cela. Qu'est-ce qui, au contraire, pourra s'obtenir gratuitement. Question d'autant plus redoutable et complexe qu'il n'est nullement certain que toute gratuité soit désirable. Ce que nous recevons de manière apparemment gratuite, ne faudra-t-il pas le payer tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, sous une forme ou une autre ? Recevoir gratuitement, n'est-ce pas se mettre sous la dépendance de celui qui donne et prodigue les bienfaits ?

## UNE ASPIRATION UNIVERSELLE

Que nous désirions recevoir gratuitement, quelques exemples ethnologiques bien connus le montrent avec une grande évidence. Lorsque les Espagnols commencèrent à coloniser l'Amérique du Sud, quelle ne fut pas leur surprise de constater que des tribus entières d'Amérindiens tupi-guarani abandonnaient leur campement pour errer en masse avec femmes et enfants à travers la jungle, où le plus grand nombre périssait en chemin. L'anthropologue Hélène Clastres relate que leurs prophètes les avaient convaincus que quelque part il existait une « terre sans mal », une terre où il n'était pas nécessaire de tra-

vailler pour vivre, où l'on n'était pas malade, où l'on ne mourait pas et où la séparation entre les hommes et les femmes, entre les humains et les dieux n'avait plus cours. Un lieu de pure gratuité éternelle, en somme. Intrigués et ne pouvant pas imaginer autre chose, les Espagnols se mirent à suivre les autochtones à la trace, persuadés que ce qu'ils recherchaient, c'était de l'or. À chacun son image de la gratuité ! Le loisir pour les uns, la richesse matérielle pour les autres ! C'est de là qu'est né le mythe (bien occidental) de l'Eldorado.

En Mélanésie, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne comprenant pas comment les Blancs pouvaient disposer d'autant de richesses et d'objets précieux, alors qu'ils semblaient ne rien faire, constatant que ces richesses arrivaient par bateau ou, plus tard, par avion, les indigènes imaginèrent qu'ils les obtenaient grâce à des formules magiques. Ils se mirent alors à fabriquer de faux émetteurs-radios ou à dessiner de fausses pistes d'atterrissage dans l'espoir que la richesse leur arrive à eux aussi gratuitement. C'est ce qu'on a appelé le culte du cargo. Chez les Pygmées du centre de l'Afrique, la nature est si luxuriante, rapportent les anthropologues, que les indigènes n'ont même pas de rituel de demande

aux dieux puisque ces derniers donnent spontanément. De la même manière que les parents, à commencer par la mère, donnent gratuitement au nourrisson.

### LE DON GRATUIT, FIGURE DE L'IMPOSSIBLE ?

Voilà qui nous amène à la question du don, indissociable de celle de la gratuité. L'essentiel des débats théologiques, mais aussi philosophiques, économiques ou sociologiques repose inlassablement la même question : une chose telle qu'un don gratuit est-elle possible ? Pour aboutir, le plus souvent, à deux réponses en apparence opposées, mais en réalité complémentaires et aussi problématiques l'une que l'autre. La première, la réponse moderne par excellence, procède du soupçon, qu'il s'agisse du soupçon philosophique (Nietzsche), du soupçon psychanalytique (Freud), du soupçon sociologique (Bourdieu) ou du soupçon le plus

général, le soupçon des économistes (majoritaires) pour lesquels nous sommes tous ou devons être considérés comme des *homo economicus*, mutuellement indifférents et soucieux uniquement de notre propre intérêt individuel. Pour la pensée du soupçon, tout don est louche. Il se cache nécessairement derrière quelque chose de scabreux. Un intérêt matériel – c'est une ruse pour se faire donner plus que l'on a donné – ou un intérêt symbolique – on espère être reconnu comme généreux, comme grand, comme magnifique et en retirer du prestige, ne serait-ce qu'à ses propres yeux. Nulle gratuité dans tout ça.

À l'inverse, une partie des théologiens ou des philosophes de la tradition phénoménologique (Emmanuel Levinas, Jacques Derrida, Jean-Luc Marion) considère qu'il n'est possible de parler de don que s'il est fait sans aucune attente de retour d'aucune sorte. Que, donc, s'il est totalement gratuit, au sens le plus fort du terme. Non seulement il doit n'attendre aucune rémunération, mais il doit même être dépourvu de toute intentionnalité. Il doit donc être gratuit à la manière d'un acte gratuit. Mais, comme il est impossible de faire quoi que ce soit sans avoir aucune intention d'aucune sorte, nos philosophes (qui, soit dit en passant, confondent désintéret, absence de motivation et désintéressement) en concluent que le don est « la figure de l'impossible ». Ils rejoignent ainsi, par un biais idéaliste inattendu, les maîtres du soupçon et donnent crédit à la vulgate des économistes dont ils croient être les pires ennemis.

### DONNER, RECEVOIR, RENDRE

Pourtant, le don existe. Il est même, à certains égards, omniprésent si l'on y regarde bien. C'est lui, en tout cas, qui structure les sociétés premières et traditionnelles, nous suggère le célèbre *Essai sur le don* de Marcel Mauss (1925), qui montre comment celles-ci reposaient sur ce qu'il appelle « la triple obligation de donner, recevoir et rendre ». Et il est toujours présent dans les sociétés contemporaines dans toutes les relations entre personnes (familiales, amicales, associatives) lorsqu'elles veulent se reconnaître dans leur singularité. Cette obli-

gation de donner n'est pas une obligation de charité ou d'altruisme. Il s'agit, dans les sociétés premières, d'une obligation de rivaliser de générosité. On espère bien qu'il y aura un retour – et c'est d'ailleurs le plus souvent ce qui se produit même s'il n'y a pas de police, de notaires ou de juges pour faire respecter l'obligation – mais on envisage la possibilité que le don fait ne soit pas rendu. Violence du don : si celui qui l'a reçu ne peut pas donner en retour, son infériorité par rapport au donateur est consommée. Le don est un pari de confiance. Autrement dit, il n'est ni un acte théologique ou métaphysique ni un calcul économique, il constitue une déclaration d'amitié. Il est un acte politique, au sens très large du terme : c'est par son intermédiaire que les ennemis peuvent devenir amis ou au moins alliés.

### LA PUISSANCE D'AGIR ET DE VIVRE

Voici qui permet une première conclusion. Le don n'est pas gratuit, puisqu'il n'est pas sans motifs et qu'il espère bien un retour. Mais il y a de la gratuité dans le don parce que le retour n'est jamais assuré et parce qu'il existe une marge de jeu, d'incertitude dans le cycle du don. Et d'autant plus d'incertitude qu'on ne sait jamais très bien qui donne vraiment de celui qui donne ou de celui qui reçoit avec gratitude, de celui qui rend avec surplus, voire de celui qui demande. Sans ces dons qui circulent entre tous ceux qui expriment leur désir de tisser des liens réciproques, nous ne saurions vivre. Mais nous ne saurions vivre non plus sans jouir de tout un ensemble de choses essentielles, infiniment précieuses, qui nous sont *comme données*. L'air que nous respirons, la vie que nous avons reçue, la nature que nous admirons – enfin, ce qu'il en reste –, l'inspiration de l'artiste ou du sportif de génie, la beauté d'un paysage et bien d'autres choses encore apparaissent pour nous comme des dons. Des dons qui sont, eux, totalement gratuits. Ces dons d'un deuxième type, conjugués aux dons entre humains – les dons qui tissent l'amitié –, ces deux modalités de la gratuité font tout « le sel de la vie », si bien saisi par l'anthropologue Françoise Héritier. Ce sont eux qui suscitent de la



© Sophie Palmier

joie en faisant naître ces moments de grâce dans lesquels tout semble gracieux. Il faudrait préciser les rapports subtils qui existent entre le gratuit, le gratis, la gratuité, le gracieux et la grâce. Restons-en au plus simple. Est gratuit ce que l'on peut obtenir sans déboursier d'argent et qui est désirable. Est désirable ce qui accroît notre puissance de vivre et d'agir,

qui font des dons sans retour. La rançon des gratuités néolibérales, c'est qu'elles nous imposent un mode de vie que nous n'aurions peut-être pas choisi, un monde dans lequel seuls ceux qui ont de l'argent se voient reconnaître de la valeur. Curieuse inversion de la gratuité ! Ces gratuités néolibérales éclipsent actuellement les gratuités d'inspiration socialiste

faut à tout prix préserver : « *freedom of speech, freedom of religion, freedom from want, freedom from fear* [liberté de parole, liberté de choisir sa religion, être à l'abri du besoin et de la peur] ». Les différents projets de ce qu'on appelle aujourd'hui le revenu universel représentent la pointe la plus avancée de cette seconde vision politique de la gratuité. Jusqu'où celle-ci doit-elle être poussée ? Aussi loin que possible, très certainement, aussi longtemps que cette extension de la sphère du gratis n'entraîne pas la mainmise sur la société par une bureaucratie étatique qui ferait des citoyens de simples receveurs des dons de l'État. Des citoyens qui n'auraient eux-mêmes rien à rendre ou à donner.

C'est dans cette perspective qu'il faut réfléchir à l'articulation souhaitable de la gratuité, du gratis, du gracieux et de la grâce. Une perspective qui vise à multiplier les capacités du plus grand nombre de donner, de se donner de créer. C'est seulement dans ce cadre que l'extension du domaine du gratis – qu'il s'agisse du gratis libéral ou du gratis social-démocrate – ne sera pas aliénante, qu'elle ne servira pas d'abord à renforcer la puissance du marché ou celle de l'État. Cette perspective soucieuse de préserver avant tout la source première de gratuité que représente notre environnement naturel est celle de la philosophie politique post-néolibérale qui se cherche sous le nom de convivialisme. ☉

## “Les gratuités néolibérales éclipsent actuellement les gratuités d'inspiration socialiste ou sociale-démocrate, celles qui visent à garantir à tous, les conditions de base d'une existence digne.”

les amitiés et le sentiment de participer du mouvement même de la vie. Ce sont là les vraies richesses. Sont riches ceux qui peuvent (et savent) jouir de ces deux formes de gratuité – la gratuité de l'amitié et la gratuité de la vie. Dans quelle mesure peuvent-elles s'acheter ? Dans quelle mesure peuvent-elles être acquises ou reçues gratuitement, gratis ?

### LA GRATUITÉ, UN OBJET POLITIQUE

Tous les projets politiques actuels se présentent comme étant les mieux à même d'augmenter le pouvoir d'achat. Si l'on pose que le vrai but du politique doit être de favoriser l'accès de tous à la gratuité de l'amitié et à la gratuité de la vie, on peut faire l'hypothèse que tous ces projets présupposent que l'argent est ce qui permet d'acheter ces gratuités. Hypothèse tantôt juste, tantôt non. Mais tous ces projets font également une place au gratis, à ce qui ne se paie pas. Le gratis libéral (ou néolibéral) occupe aujourd'hui le devant de la scène. Avec Internet et les GAFAM, nous accédons à une puissance de vivre et d'agir encore inimaginable il y a vingt ou trente ans. Voilà qui rappelle le culte du cargo. Comme les Mélanésien, nous sommes éblouis par les richesses qui nous sont ainsi données gratuitement. Mais, rappelons-nous Mauss : le pouvoir va à ceux

liste ou sociale-démocrate, celles qui visent à garantir à tous, inconditionnellement et donc gratuitement, les conditions de base d'une existence digne : accès aux soins médicaux, à l'éducation, à un logement, à un revenu minimum assuré. Mais on peut dire la même chose dans un langage qui ne se présente pas comme socialiste. Celui, par exemple, que tenait le président des États-Unis, Franklin Roosevelt, dans son grand discours de 1941 qui se faisait l'avocat des quatre libertés fondamentales qu'il nous

## LE CONVIVALISME

Forgé à partir de *convivial*, ce nom est inspiré des travaux d'Ivan Illich et de son célèbre ouvrage *La convivialité* (1973), et adopté par les signataires du *Manifeste convivialiste* comme Alain Caillé. Le convivialisme est un art de vivre ensemble (*con-vivre*) qui doit permettre aux humains de prendre soin les uns des autres et de la nature, sans dénier la légitimité du conflit mais en en faisant un facteur de dynamisme et de créativité. Il s'agit de créer un fond doctrinal commun, un horizon partagé et transdisciplinaire, qui permette de répondre simultanément, en les posant à l'échelle de la planète, au moins aux quatre questions de base :

- **La question morale** : qu'est-il permis aux individus d'espérer et que doivent-ils s'interdire ?
- **La question politique** : quelles sont les communautés politiques légitimes ?
- **La question écologique** : que nous est-il permis de prendre à la nature et que devons-nous lui rendre ?
- **La question économique** : quelle quantité de richesse matérielle nous est-il permis de produire, et comment, pour rester en accord avec les réponses données aux questions précédentes ?

## LA GRATUITÉ EN QUESTIONS

# LA GRATUITÉ, UNE UTOPIE CONCRÈTE POUR DEMAIN ?

Rendre la plupart des biens et services gratuits pourrait constituer une alternative à notre modèle de civilisation hypermarchandisée. Comment ? Pourquoi ?

Pour qui ? Passage en revue des questions que pose le concept.

Texte : **Nicolas Celnik** - Illustrations : **Aurore Carric**



**V**ous fermez la porte de votre domicile et montez dans un bus pour vous rendre à la coopérative du quartier. Vous en ressortez avec quelques courses, attrapez au passage un journal et le lisez en diagonale, puis le reposez sur un banc à destination d'un prochain lecteur. Au travers de votre parcours, il ne vous a pas été demandé de déboursier un seul centime : tout, y compris votre logement, a été rendu gratuit il y a bien des années. De toute manière, vous n'avez consommé que ce dont vous aviez besoin : on vous répète, à longueur de journée, que l'idée de partage va de pair avec la modération. Cet exercice de prospective a-t-il des chances de préfigurer une utopie concrète ? Soyons lucides, c'est peu probable : la gratuité n'a pas vraiment le vent en poupe. Pour ses détracteurs, elle serait impossible à mettre en place, ouvrirait la voie à tous les abus, voire se révélerait le marchepied idéal du totalitarisme... Alors qu'il apparaît plus que jamais souhaitable, et même vital, de lutter contre l'extension de la sphère marchande, c'est pourtant une proposition qui mérite d'être examinée et les bonnes questions soulevées.

## 1 QU'EST-CE QUE LA GRATUITÉ ?

La gratuité existe-t-elle seulement ? Avant d'entrer dans les détails, encore faut-il savoir clairement de quoi on parle. Dans son acception courante, la gratuité est définie comme ce que l'on donne sans faire payer ou ce dont on jouit sans payer : il s'agit de s'affranchir du prix, mais pas de la valeur. La gratuité pure, idéalisée, celle d'un don sans contrepartie, n'existe donc pas. D'un point de vue biologique par exemple, nous sommes en échange perpétuel avec notre milieu : l'air que nous respirons ne nous est pas « donné », mais provient d'interactions auxquelles nous contribuons et dont nous profitons. Il en va de même pour ce que nous pouvons donner ou recevoir quotidiennement : le don est une forme d'échange (*lire page 20*) et aucun échange ne se fait sans contrepartie.

Ce qui est gratuit prend plutôt la forme de choses « payées, mais non payantes », résume Geneviève Koubi, professeure de droit public et auteure de plusieurs travaux de recherche sur la gratuité. Plutôt que parler de biens et de services gratuits à proprement parler, il vaudrait mieux penser un modèle de la démarchandisation, c'est-à-dire « l'émancipation de la dépendance vis-à-vis du marché », écrit de son côté l'économiste danois Gøsta Esping-Andersen. Lorsqu'un utilisateur reçoit un bien ou un service sans le payer, c'est donc simplement qu'il n'en perçoit pas le coût ; il cotise pourtant d'une façon ou d'une autre, soit par le biais de l'impôt, soit en rendant un service en échange au sein de la communauté. Dans une société où tout serait gratuit, le coût des biens et services devrait donc être pris en charge ; toute la question est alors de savoir par qui et comment.

## 2 QUI PREND EN CHARGE LE COÛT DE LA GRATUITÉ ?

Aujourd'hui, un certain nombre de services publics sont déjà gratuits – ou, du moins, ils sont perçus comme tels. C'est le cas de la santé et de l'éducation en France. Nous empruntons la plupart des routes gratuitement sans même y penser, tout comme il ne nous viendrait pas à l'esprit de payer pour profiter de l'éclairage public la nuit. L'accès gratuit à ces ressources nous semble naturel : ce sont, selon Geneviève Koubi, des « gratuités socialement construites », qui répondent à des besoins que l'on considère, à un moment donné, comme nos « droits sociaux fondamentaux ». Ces différents régimes de gratuité sont, pour l'heure, adminis-



trés directement par l'État : certains voient donc la gratuité comme une extension du domaine des services publics. Dans cette perspective, il faudrait se demander jusqu'où devrait aller la participation d'un État pour permettre une société de la gratuité.

L'idée d'une extension des services publics est par exemple défendue par une équipe de chercheurs britanniques dépendant du University College London. Dans une étude qu'ils ont publiée en 2017, ils défendent l'accès gratuit à sept « services de base universels » : la santé, l'éducation, la nourriture, les transports et, plus original, le logement, le droit à vivre dans une démocratie fonctionnelle (avec des élections régulières et sans corruption) et où la loi est respectée (grâce à des avocats gratuits, par exemple) et le droit à avoir accès à une information de qualité. Cette proposition n'est pas si utopique qu'elle pourrait sembler : selon les chercheurs, financer ces sept services au Royaume-Uni coûterait 42 milliards de livres sterling (47 milliards d'euros), soit moins de 2,3 % du PIB du pays. Selon la même étude, mettre en place un revenu universel de base « suffisant » (qui atteindrait le même standard de niveau de vie) nécessiterait entre 20 et 30 % du PIB d'un pays développé.

## 3 POURQUOI LA GRATUITÉ PLUTÔT QUE LE REVENU DE BASE ?

Pourquoi cette comparaison avec le revenu universel ? Ce dernier a été expérimenté pour la première fois en Alaska en 1976, lorsque l'État a reversé une partie des revenus de la manne pétrolière à ses habitants. Plus récemment, c'est sur la base d'une allocation universelle inconditionnelle que Benoît Hamon a mené la

campagne présidentielle de 2017. Selon ses partisans, le revenu universel présente plusieurs avantages, parmi lesquels celui d'autonomiser les individus et de ne pas les rendre dépendants d'un État paternaliste qui saurait mieux qu'eux comment dépenser leur argent.

Pour autant, les deux propositions relèvent de deux visions fondamentalement différentes : en allouant à chacun un pécule qu'il pourra utiliser comme bon lui semble, le revenu universel propose une version de l'assistance sociale très individualisée, qui n'envisage pas nécessairement de sortir de la logique marchande et concurrentielle. À l'inverse, la gratuité repose sur une réduction de la sphère marchande et une mise en commun de biens et de services pour qu'ils ne soient pas accessibles qu'à ceux qui peuvent les payer. Par ailleurs, une société de la gratuité repose sur une réévaluation (et une réduction) de notre mode de vie : « *Notre proposition vise à répondre aux besoins*, explique Anna Coote, co-auteur de l'étude du University College London. *Si vous n'avez pas accès à ce dont vous avez besoin, vous ne pouvez pas être libre. En revanche, il faut prendre en compte le changement climatique pour repenser la manière dont nous définissons nos besoins.* » La gratuité pourrait ainsi être l'opportunité de « revenir à l'essentiel » et d'inscrire nos modes de vie dans une perspective plus écologique.



## 4 COMMENT CONSTRUIRE LA GRATUITÉ ?

Le chemin qui mène à la gratuité pourrait toutefois emprunter, au cours d'une phase de transition, la route du revenu de base. Anna Coote défend les services de base universels comme une extension radicale du « *social wage* », le salaire social qui devait subvenir aux besoins essentiels mis en avant par R. H. Tawney au début du *xx<sup>e</sup>* siècle. Paul Ariès, directeur de l'Observatoire international de la gratuité (OIG) des services publics et des biens communs et figure de proue des partisans de la gratuité en France, propose quant à lui un revenu universel démonétarisé, distribué en partie sous la forme d'une monnaie nationale, en partie comme monnaie régionale et le reste comme une gratuité d'accès à des biens communs.

Selon Paul Ariès, ces stratégies imaginées pour mettre en place une société de la gratuité révèlent une chose : « *La société de la gratuité sera construite comme l'a été le marché.* ». Plusieurs ouvrages récents, comme par exemple *Homo Domesticus* de James C. Scott (La Découverte, 2019), réfutent l'idée que la marchandisation, puis le capitalisme sont des modèles d'organisation naturels pour l'Homme. Bien au contraire, ils ont été socialement construits au fil des siècles. Dans une démarche similaire, Paul Ariès, dans un essai-manifeste qui veut résumer la pensée de l'OIG, *Gratuité vs Capitalisme* (Larousse, 2018), insiste sur l'idée que la gratuité doit être construite sur tous les plans : politique, culturel, juridique, mais aussi linguistique, historique et écologique.

## 5 À QUELLE ÉCHELLE DOIT-ON ENVISAGER LA GRATUITÉ ?

Une question d'ordre géographique se pose ensuite, pour penser la manière dont le coût est pris en charge. S'il est facile de se figurer la manière dont un village peut s'organiser pour partager la nourriture qu'il produit à partir des champs voisins, la gestion d'un système de transports en commun devrait se faire au niveau d'une communauté de communes et celle de l'énergie au niveau de toute une région, voire de l'État. C'est donc tout un maillage de réseaux qu'il faut concevoir : « *Jean-Michel Cornu, dans Tirer le bénéfice du don* (2013, ndlr), *explique qu'on ne peut pas faire confiance à plus de 140 personnes parce qu'on ne peut pas retenir plus de 140 visages*, rappelle Benjamin Lesage, fondateur d'Eotopia, une communauté qui expérimente la gratuité (lire page 29). *C'est donc difficile de l'implanter à l'échelle d'une société. Mais c'est*

aussi une question de réseaux : certes, les gens à Paris ne se connaissent pas, mais s'ils possèdent un réseau de personnes qu'ils connaissent dans la ville, qui peuvent les aider et qu'ils peuvent aider, ils seront prêts venir en aide aux gens en cas de besoin. » Surgit alors une autre problématique : si la gratuité nécessite un réseau d'acteurs différents pour se déployer, elle multiplie les brèches pour tirer profit du système – c'est, du moins, ce que craignent ses détracteurs.

## 6 LA GRATUITÉ PEUT-ELLE AVOIR DES EFFETS PERVERS ?

C'est le premier argument qui ressort lorsqu'on évoque la gratuité : ce serait la porte ouverte au gaspillage. Certaines études ont constaté que rendre les transports en commun gratuits augmentait leur utilisation par des personnes qui marchaient lorsqu'ils étaient payants – ramenant ainsi les usagers vers des mobilités polluantes. Pour autant, ces expériences (ponctuelles) étaient menées dans un environnement par ailleurs marchandisé. De la même manière, certaines formes existantes de gratuité conduisent à des déséquilibres imprévisibles : « *Il faut se demander à qui profite la gratuité*, souligne Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités. *Aujourd'hui, l'université est quasiment gratuite, mais elle demeure très élitiste. Dès lors, est-il légitime de financer la gratuité des études des riches ?* » Pour que la gratuité fonctionne à une échelle large et sans abus, il incombe donc de trouver un fil autour duquel attacher chacune de ses sphères : la confiance.

de l'information dont l'individu et le collectif disposent pour comprendre ce qui se cache derrière la gratuité et comment elle a été rendue possible », suggère Nicole Alix, présidente de La Coop des Communs, une association qui veut réinventer l'usage des communs (lire page 42). Selon elle, cette prise de conscience est globalement impossible aujourd'hui : « *Comment imaginer qu'il puisse y avoir une responsabilisation dans un monde qui cache les mécanismes par lesquels la valeur est créée ?* »



## 8 NE RISQUE-T-ON PAS D'ACCORDER À L'ÉTAT UNE PLACE TROP IMPORTANTE ?

La société de la gratuité repose donc sur l'ambition, que portait déjà Platon, de transformer les citoyens en membres actifs de leur société. De fait, à ceux qui soupçonnent déjà un nouveau stalinisme, Paul Ariès répond que « *la gratuité ne suppose(ra) pas davantage d'État* ». Selon ce penseur de la décroissance, la marchandisation a conduit chacun à se désintéresser de la vie politique, or une démarchandisation de la société ne pourrait qu'aller de pair avec une plus grande implication de chacun dans la vie politique. L'organisation supplémentaire que supposerait une telle société serait assumée par des citoyens conscients – et heureux, peut-on espérer – de participer à l'effort collectif. L'idée d'une société de la gratuité n'est pas de tout rendre gratuit, poursuit Paul Ariès, « *par réalisme économique, mais aussi parce que la gratuité doit être au service d'un projet de civilisation : plus d'égalité sociale, plus de transition écologique et plus d'implication citoyenne.* »

Imaginer comment pourrait se déployer une société de la gratuité est donc autant un exercice de prospective qui laisse un certain nombre de questions non résolues. Pour autant, des foyers de gratuité existent déjà : nous les avons explorés dans les pages suivantes. ⑥

## 7 POURQUOI ÇA MARCHERAIT ?

Imaginer la construction d'une société de la gratuité impose de réfléchir à un système basé sur des valeurs fondamentalement différentes, reposant sur le partage, la confiance et la sobriété. Une réflexion globale sur la gratuité nécessiterait – et permettrait – de repenser en profondeur notre rapport à l'Autre et notamment à la confiance que nous sommes prêts à lui accorder. Un bien gratuit et illimité est-il voué à être trop utilisé et gaspillé ? Ce n'est pas ce que prouve la pratique. Plusieurs expériences montrent que lorsque les bibliothèques municipales deviennent gratuites, les usagers sont plus soigneux et font plus attention à rendre les livres dans les temps que lorsqu'il leur est demandé une participation, fût-elle symbolique. « *Cela dépend*

SI VOUS ÊTES LE PRODUIT, C'EST QUE CE N'EST PAS GRATUIT !

# Internet ou le triomphe de la fausse gratuité

Pensé à l'origine comme une utopie du partage libre et gratuit de la connaissance, Internet a été rattrapé par l'appât du gain au point de devenir la plus grande expérience marchande et publicitaire de l'histoire de l'humanité. Comment en sommes-nous arrivés là ? Est-ce possible d'en sortir ? Texte : **Fabien Benoit\*** - Illustration : **Sylvie Serprix**

\* Fabien Benoit est l'auteur de *The Valley* : une histoire politique de la Silicon Valley (Les Arènes, 2019).

Les légendes ont la vie dure. De la naissance d'Internet, l'histoire n'a souvent retenu que son ascendance militaire. Internet serait ainsi né de la volonté du département d'État américain de construire un système de communication décentralisé capable de résister à une attaque nucléaire, alors que les États-Unis étaient plongés dans la guerre froide. Pourtant, si le gouvernement fédéral a bel et bien financé la création d'Arpanet, ancêtre d'Internet, dès 1967, ce sont surtout des universitaires qui se sont emparés de son développement et l'ont nourri de leurs valeurs. Dès 1969, l'ingénieur Stephen Crocker crée ainsi à UCLA (l'université de Californie à Los Angeles) le Network Working Group, chargé de plancher sur les futures technologies du réseau. Ce groupe inaugure une méthode de travail qui pose les bases de la future culture Internet. Le 7 avril 1969, il fait partir le premier *request for comments* (RFC) – ou « demande de commentaires ». En somme, une invitation au débat entre tous les participants au projet, préfiguration de la collaboration à l'ère numérique. Cette « grande conversation », comme on l'a nommée, va durer des années. Elle est placée sous le signe du partage, de la transparence

et du consensus. De fait, les logiciels, protocoles et contenus qui vont constituer Internet seront libres et gratuits, contribuant ainsi à leur large diffusion et encourageant l'intelligence collective. La même philosophie va être à l'œuvre, des années plus tard, au tournant des années 1990, lors de la création du web par le Britannique Tim Berners-Lee. L'Hypertext Transfer Protocol (HTTP) et le langage Hypertext Markup Language (HTML), ses deux innovations majeures, qui permettent – pour résumer – de visualiser et de lier des pages entre elles, sont gracieusement mis à disposition du plus grand nombre. Tout le monde va s'en emparer. Les valeurs qui marquent les jeunes années d'Internet et du web, ce sont finalement celles des hackers, pionniers de l'informatique et des réseaux. Leur philosophie, imprégnée de la culture collaborative du monde universitaire, défend le libre accès aux ordinateurs et la liberté totale de circulation de l'information. Si l'éthique hacker ne fait pas explicitement référence à la gratuité, elle promeut la logique du don, du partage et de la liberté. « *La logique de partage des connaissances est aux racines d'Internet*, confirme Sylvain Steer, juriste et membre de la Quadrature du net, association qui défend les droits et libertés des internautes. *Cela ne signifiait pas*

*forcément qu'Internet ne devait pas être utilisé à des fins commerciales, mais c'était une affirmation qu'il devait l'être surtout pour le partage.* » Internet peut être vu comme une utopie, celle d'un monde rendu meilleur par le partage de la connaissance.

## « SOYONS FRANCS, CE QUE VOUS FAITES C'EST DU VOL »

Comment dès lors, de cette utopie sommes-nous passés au sacre d'un Internet marchand, tournant progressivement le dos à la gratuité ? Un signe avant-coureur se manifeste sans doute dès 1976. À ce moment-là, l'informatique personnelle (l'idée de posséder un ordinateur à la maison) est encore un fantasme. Toutefois, en 1975, une brèche est ouverte avec la commercialisation du premier ordinateur en kit, dénommé Altair, vendu pour la modique somme de 300 dollars. Il rencontre un franc succès, notamment chez les geeks de l'époque. Il s'agit cependant d'une ébauche d'ordinateur, peu fonctionnelle. Deux jeunes hommes décident alors de développer un logiciel pour faciliter la conception de programmes sur Altair. Ces deux jeunes hommes, ce sont Bill Gates et Paul Allen, futurs patrons de Microsoft. Ils signent un contrat avec le fabricant de l'ordinateur en kit, qui s'engage à vendre le logi-

ciel 35 dollars et à reverser des droits d'auteur à ses deux créateurs. Mais avec la culture des hackers et du libre partage de l'information de l'époque, les copies du logiciel de Gates et Allen circulent rapidement de mains en mains, sans s'acquitter du prix de la licence. Bill Gates est fou de rage et écrit une lettre à ces amateurs irrespectueux. « *La plupart d'entre vous utilisent des logiciels volés, lance-t-il. Vous empêchez l'élaboration de bons logiciels. Qui peut se permettre de faire un travail professionnel pour rien ? (...) En fait, personne à part nous n'a investi beaucoup d'argent dans les logiciels amateurs (...) Nous sommes très peu tentés par le fait de mettre ces logiciels à la disposition des amateurs. Soyons francs, ce que vous faites c'est du vol.* » Cette « lettre aux amateurs » marque un tournant symbolique et annonce un virage radical, celui des logiciels propriétaires – par opposition aux logiciels libres, dont le code est accessible – et du business de la micro-informatique. Microsoft et Apple vont bâtir leur fortune sur ce modèle, alors que seulement quelques années auparavant, un Steve Wozniak, co-fondateur de la marque à la pomme, distribuait encore gratuitement les plans de son Apple I à ses amis.

**FREE SOFTWARE CONTRE OPEN SOURCE**

Ce retour de la propriété et du secret dans le monde de l'informatique et du logiciel va donner lieu à une réaction de la part de ceux qui entendent perpétuer la tradition de partage et de liberté des hackers. Au milieu des années 1980,

Richard Stallman, programmeur pensionnaire du MIT (le Massachusetts Institute of Technology), entreprend ainsi la conception d'un système d'exploitation totalement libre qu'il baptise GNU. Il fonde également « l'école de pensée » de la Free Software Foundation (FSF) pour soutenir intellectuellement et financièrement le logiciel libre. Le logiciel libre, tel que défini par Stallman et la FSF, peut être vendu, mais il doit rester ouvert, son code source disponible, la possibilité de le modifier et d'en faire des copies offerte à ses utilisateurs. Pour Stallman, il s'agit d'une quête philosophique et politique : il faut défendre la liberté. « *En réalité, le logiciel libre ne s'est jamais vraiment intéressé à la question de la gratuité économique,* précise Pierre-Yves Gosset de l'association Framasoft qui promeut le logiciel libre, *mais une des libertés fondamentales du libre est de pouvoir repartager un code source, notamment sans coût financier. La conséquence, c'est que le coût d'acquisition d'un logiciel tend irrémédiablement vers zéro.* » Le terme « free », en anglais, révèle en effet une certaine ambiguïté car il peut signifier à la fois « libre » et « gratuit ». Cette ambiguïté génère à la fin des années 1990 une scission dans le monde du logiciel libre avec la création d'un mouvement Open Source, supposé plus compatible avec le monde des affaires. L'Open Source s'affirme lui moins comme un projet politique, de défense de la liberté, que comme une question purement technique, une méthode de travail. Un logiciel en open source, dont le code est ouvert, sera forcément meilleur

qu'un logiciel fermé car il bénéficiera de contributions plus nombreuses.

**LE « PÉCHÉ ORIGINAL » DU WEB**

D'autres développements technologiques accompagnent ce mouvement. Netscape, le premier navigateur web grand public, créé par Marc Andreessen en 1994, introduit les cookies, qui permettent aux sites web de conserver des informations sur leurs visiteurs, notamment leurs préférences ou leur panier d'achat. Ce dispositif accélère l'essor du e-commerce et, déjà, le profilage publicitaire. En cette même année 1994, la première bannière publicitaire apparaît sur le site du magazine *Wired*. En 1995 est fondée DoubleClick qui commence à vendre des services de ciblage comportemental sur le web. Pour le dire autrement, les données des internautes et leur analyse. L'entreprise sera rachetée par Google en 2007 pour 3,1 milliards de dollars. Il ne faudra guère attendre longtemps pour que la firme de Mountain View, dont les fondateurs disaient pourtant « détester la publicité », ne développe elle aussi son offre publicitaire. C'est chose faite en 2000 avec AdWords, qui exploite dès ses débuts les recherches faites par les internautes et leurs historiques de navigation. L'arrivée des réseaux sociaux va pousser le curseur encore plus loin. C'est désormais la vie des internautes qui devient monnayable. Facebook introduit la publicité dès 2004, puis ne cesse d'innover dans l'analyse des données et des comportements de ses utilisateurs. En 2009, l'entreprise de Mark Zuckerberg lance le *language and geographical based*



Création du Network Working Group en Californie et lancement d'une « grande conversation » sur les technologies du futur, placée sous le signe du partage.

1969



1985

Création de la Free Software Foundation par Richard Stallman, une école de pensée soutenant le logiciel libre. Le programmeur travaille depuis un an sur GNU, un système d'exploitation libre.

Création par Tim Berners-Lee des protocoles HTTP et HTML, deux briques fondamentales du web. Ces deux protocoles seront mis à disposition de tous.

1990



ad targeting, un ciblage par zone géographique et localisation puis – surtout – crée le *social graph* en 2012, une « cartographie globale de tout le monde et de leurs relations » comme on le présente souvent.

**« SI VOUS ÊTES LE PRODUIT, C'EST QUE CE N'EST PAS GRATUIT »**

Le développement de ce modèle publicitaire ne réduit pas à néant l'utopie de partage des pionniers des réseaux, mais c'est bien la « fausse gratuité » qui prédomine. Vous avez droit à un service de messagerie « gratuit », Gmail, mais Google analyse allègrement le contenu de vos courriers électroniques et revend vos données. C'est le sacre de la désormais célèbre formule : « *Si c'est gratuit, c'est vous le produit.* » Une formule pour le moins trompeuse, comme le rappelle Laurent Chemla, pionnier d'Internet en France, qui lui préfère : « *Si vous êtes le produit, c'est que ce n'est pas gratuit.* » « *Nous avons créé une dystopie de surveillance juste pour pousser les gens à cliquer sur des pubs* », complète l'universitaire turque Zeynep Tufekci. De plus, dans ce modèle, les utilisateurs fournissent souvent un travail gratuit pour les plateformes, en publiant des contenus ou en remplissant des CAPTCHA, ces petits tests visant à prouver que l'on est un être humain et qui, ce faisant, créent de la donnée et entraînent des intelligences artificielles.

Le désenchantement touche aujourd'hui jusqu'au créateur du web : Tim Berners-Lee déplore un web centralisé, vendu aux intérêts commerciaux et à la publi-

cité. Pour lui, il s'agirait désormais d'œuvrer à sa décentralisation, renouer avec son ADN originel. Avec son projet Solid, il entend ainsi créer un nouveau standard permettant de séparer les données des applications et des serveurs qui les utilisent. En somme, de choisir où ses données sont stockées et de permettre – ou

pair de Youtube, ou bientôt Mobilizon, une solution pour remplacer les « événements Facebook ». Les services offerts par Framasoft sont essentiellement financés par des dons. Plus que l'interopérabilité, l'association défend l'idée de « fédération », c'est-à-dire faire tourner un logiciel ou service sur le serveur de

**“Nous avons créé une dystopie de surveillance juste pour pousser les gens à cliquer sur des pubs.”**

Zeynep Tufekci, universitaire turque

non – aux grandes plateformes de s'y connecter. Car pour faire commerce des données des internautes, comme le font notamment les GAFAM, mieux vaut les centraliser, les enfermer dans des « silos » et ainsi se prévaloir de leur exclusivité.

**RÉAPPRENDRE À PAYER ?**

Du côté de la Quadrature du Net et de nombreux acteurs du monde du logiciel libre, on plaide pour l'interopérabilité, autrement dit la possibilité d'utiliser ses données sur différentes plateformes, de pouvoir en quitter une sans perdre ses contacts. Chez Framasoft, à l'origine de la campagne « Degooglisons Internet », on propose des dizaines d'alternatives éthiques aux outils et services des géants du web de la « Big Tech » : par exemple, PeerTube, équivalent libre et pair-à-

son choix et connecter les serveurs entre eux. Une rupture nette par rapport à la logique centralisatrice des Google ou Facebook. Car pour rompre avec la « fausse gratuité », il faudra sans doute en passer par un retour aux origines décentralisées d'Internet et peut-être même, comme le suggère Sylvain Steer, « réapprendre à payer » pour certains services. Pierre-Yves Gosset, de Framasoft, tient toutefois à nuancer ce propos. « *Oui, il faut réapprendre à payer, mais pas seulement économiquement, explique-t-il. Il faut aussi et surtout réapprendre à payer en termes de temps pour comprendre les technologies que nous utilisons. Une société de la contribution, du partage, c'est aussi un société de l'effort.* » Donner de son temps pour battre en brèche la « fausse gratuité », là réside sans doute une des clés. ☺



1994



Invention de Netscape, le premier navigateur web grand public, puis des cookies qui permettent le pistage des internautes, ainsi que de la première bannière publicitaire.

Google, fondé en 1998, développe AdWords, un système qui permet d'exploiter les données des utilisateurs afin de personnaliser les publicités.

2000  
Google



2004



Lancement de Facebook qui fait entrer les réseaux sociaux dans une nouvelle ère de massification. Ce service gratuit est financé par l'exploitation et la vente des données des utilisateurs.

## SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

# La nature a-t-elle un prix ?

Depuis les années 1990, l'idée de mettre un prix sur la biodiversité pour mieux permettre sa protection s'est progressivement imposée. Mais ce cadre de pensée, désormais repris par toutes les grandes institutions, reste empêtré dans les limites d'une vision comptable de la nature.

Texte : **Youness Bousenna** - Illustration : **Andy Bridge**

**S**i la nature était un État, elle serait le plus riche du monde : son PIB atteindrait plus de six fois celui des États-Unis ! Eau, bois, végétaux, sa contribution totale à l'économie atteindrait 125 000 milliards de dollars par an. La projection paraît extravagante, mais elle est reprise par plusieurs organisations de défense de l'environnement, comme WWF. Car – l'astuce est connue – un chiffre choc est toujours plus percutant qu'un long rapport. Il assure les gros titres dans les médias, marque immédiatement le citoyen et permet même d'être audible des décideurs. C'est dans cet esprit qu'a d'ailleurs été conçue, sous l'égide de plusieurs agences de l'ONU en 2012, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), un groupe d'experts qui se pense comme le « GIEC de la biodiversité ». Son objectif : « Renforcer, grâce à la science, les connaissances qui serviront de fondement à la formulation de meilleures politiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être à long terme des populations et le développement durable. » Ainsi, l'un des premiers travaux de l'IPBES a porté, en 2016, sur les pollinisateurs et le rôle de la pollinisation dans la production alimentaire. Avec

77 experts contributeurs et 800 pages, le rapport est titanesque. Mais, pour être certain de servir à quelque chose, un « résumé pour décideurs » le condense en 23 points, parmi lesquels on apprend que la valeur apportée par la pollinisation à la production alimentaire est estimée entre 235 milliards et 577 milliards de

diversité biologique (CDB) pose trois principes apparemment consensuels : conservation de la diversité biologique ; utilisation durable de ses éléments ; partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. Ce dernier objectif, visant à rallier les pays du Sud à

**“Les grandes institutions se sont mises à parler de « biodiversité » plutôt que de « nature » puis, à partir des années 2000, de « services écosystémiques ».”**

dollars. Comment le vérifier ? Impossible, tout comme l'estimation du ministère de l'Environnement selon laquelle la disparition des abeilles coûterait 2,9 milliards d'euros... Qu'importe, ces évaluations qui reviennent à quantifier la biodiversité se veulent pragmatiques : si la nature n'a pas de prix, la détruire a un coût. Et le faire connaître est d'abord un moyen d'alerter sur ces ravages invisibles.

#### NAISSANCE DU « PARADIGME DE RIO »

Cette inflation de chiffres traduit aussi un nouveau cadre de pensée qu'inaugure, en 1992, le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. Sa Convention sur la

la signature de la convention, ouvre la porte à une souveraineté nationale sur ces ressources « *remettant en cause le statut de "patrimoine commun de l'humanité" de la diversité biologique* », soulignent les économistes Catherine Aubert, Valérie Boisvert et Armelle Caron (1). Ainsi elles décryptent que deux croyances soutiennent la CDB : celle que les lois du marché peuvent être mises au service de la conservation du vivant et celle qu'une économie de la connaissance,

(1) Catherine Aubertin, Florence Pinton, Valérie Boisvert (dir.), Les marchés de la biodiversité, IRD Éditions, 2007.

mêlant savoirs techniques et savoirs traditionnels, est appelée à se développer pour ouvrir une nouvelle ère industrielle. Le sommet brésilien inaugure ainsi une façon inédite d'aborder la question climatique et l'expression « paradigme de Rio » sera même reprise par les économistes pour désigner cette conception libérale du développement durable.

En cela, ce sommet est d'abord le reflet de son temps. Jusqu'au milieu des années 1980, les politiques de protection de la nature se concentraient sur la création de sanctuaires ou sur l'interdiction de commercer, rappellent les économistes Jean Gadrey et Aurore Lalucq (2). Mais 1990 va marquer un tournant qui concernera aussi l'environnement. « *C'est le temps des accords économiques internationaux, mais aussi des politiques d'ajustement structurel conduites par le FMI [Fonds monétaire international]. Difficile alors d'entendre un autre langage que celui de l'économie et, plus précisément, de l'économie standard.* » Car le socle théorique des instruments visant à monétiser la nature n'est pas vraiment le fait d'altermondialistes, mais plutôt des économistes néoclassiques, c'est-à-dire ceux qui ont produit les racines intellectuelles du modèle néolibéral. « *Dans ce cadre qui domine aujourd'hui la science économique, la dégradation de l'environnement s'explique par l'absence de propriété privée et de prix, deux conditions essentielles à la création d'un marché* », relèvent les auteurs de *Faut-il donner un prix à la nature ?*

#### PRIVATISATION DE LA NATURE

L'un des écrits les plus influents en la matière viendra d'un biologiste américain, Garrett Hardin. Paru dans la revue *Science* en 1968, son article « La tragédie des biens communs » marquera toute une génération d'économistes (*lire notre article p. 42*). L'idée centrale est qu'un bien ou un service non privatisé (comme un champs ou une rivière) sera intrinsèquement en danger car son usage gratuit et illimité conduira à une surutilisation et donc à sa destruction. Notamment motivé par son anticommunisme, ce raisonnement le conduisit à conclure que, pour y remédier, il est nécessaire

## LES SERVICES QUE RENDRAIT LA NATURE À L'ÉCONOMIE MONDIALE

Récifs coraliens : **120 milliards d'euros/an**  
(sans compter les apports touristiques).

Pollinisation : **178 milliards d'euros/an.**

Forêt amazonienne : **213 milliards d'euros/an.**

Total des services rendus au PIB mondial :  
**23 500 milliards d'euros/an**  
(la moitié du PIB mondial en 2008).

(Source : Rapport sur l'économie de la biodiversité commandé par la commission européenne, piloté par l'économiste indien Pavan Sukhdev en 2008.)

de créer des droits de propriété : eux seuls sont capables d'assurer la protection du bien ou du service en question. Cette idée simple nourrit la réflexion de plusieurs économistes néoclassiques, à l'image de Ronald Coase, qui bâtit les fondements théoriques du marché des droits à polluer, ou l'école des « néo-institutionnalistes » favorables aux droits de propriétés sur le vivant – ceux que l'on retrouvera dans la CDB de 1992...

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, cette vision a essaimé et se traduit d'abord dans l'évolution du vocabulaire : les grandes institutions se sont mises à parler de « biodiversité » plutôt que de « nature » puis, à partir des années 2000, de « services écosystémiques ». L'expression, notamment popularisée par une étude internationale de l'ONU sur « l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire », désigne les bénéfices tirés par les sociétés humaines des écosystèmes. Depuis la publication de l'étude en 2005, la notion connaît un « succès fulgurant, au point que, dans de nombreuses arènes, la référence à

ces services est de plus en plus systématiquement juxtaposée à la notion de biodiversité, lorsqu'elle ne s'y substitue pas complètement », relève la chercheuse Virginie Maris (3). Ce glissement sémantique révélateur de l'emprise des économistes néoclassiques sur les termes du débat est accompagnée par une myriade d'initiatives cherchant à évaluer en termes monétaires les « services » de la nature, que l'évaluation de l'ONU classe selon quatre bénéfices : d'approvisionnement (bois, plantes...), de régulation (stockage du carbone, filtration de l'air...), culturels (valeur spirituelle de la nature ou esthétique des paysages) et d'appui (photosynthèse, pollinisation...). La plus retentissante de ces évaluations a été celle de l'ancien vice-président de la Banque mondiale, Nicholas Stern. Dans son rapport publié en 2006, le Britannique a conclu, sur la base de calculs économiques complexes, à une perte annuelle de PIB par habitant de 5 % à 14 % à cause du réchauffement climatique – avant de déclarer, quelques années plus tard, avoir sous-estimé la

prédiction : ce sera « *largement pire* », a-t-il averti en 2013. Ce rapport va motiver la principale initiative internationale en la matière, issue d'une réunion des ministres de l'environnement des principales puissances mondiales (le « G8+5 ») en 2007. Le TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity), hébergé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), rassemble des experts de l'économie et de l'environnement dont l'objectif est d'« *intégrer les valeurs de la biodiversité et des services écosystémiques à la prise de décision à tous les niveaux* ». C'est au TEEB que l'on doit de savoir que le bénéfice agricole des pollinisateurs est de 153 milliards d'euros par an et celui des récifs coralliens de 30 milliards à 172 milliards de dollars.

#### SUBPRIMES ÉCOLOGIQUES

Qu'États et grandes institutions soient derrière ces grandes initiatives conforte de nombreux écologistes dans leur conviction que le combat environnemental est pris en otage. L'association altermondialiste Attac critiquait ainsi, dans un livre intitulé *La nature n'a pas de prix* (Les liens qui libèrent, 2012), les fondements de l'économie verte : « *Au lieu de prendre acte du fait que l'économie est un sous-système de la biosphère, cette "économie verte" transforme la nature en une entreprise géante, productrice de services, bientôt contrôlée, si les peuples ne s'en mêlent pas, par quelques firmes et fonds financiers.* » Pour ces opposants, la monétarisation de la nature traduit une insupportable marchandisation. Il s'agirait d'une démarche à la fois simpliste (réduire par exemple la pollinisation à son seul rôle dans la production agricole), utilitariste et anthropocentrée, qui confondrait de surcroît le prix et la valeur – car un arbre peut coûter 100 euros, mais sa valeur est inestimable. Ils reprochent aussi à cette approche de privatiser le bien commun et de paver la voie à une extension de la logique de marché à ce qui, depuis toujours, lui échappait. Il est difficile de leur donner tort, tant la privatisation est au cœur de la philosophie de ceux qui ont inspiré le « paradigme de Rio ». Néanmoins, les critiques trop globales occultent parfois la diversité

des outils qui, tous, ne répondent pas aux mêmes logiques. Si le prix est par définition unique, il peut relever de différentes conceptions : témoigner de la valeur d'un « service » offert par la nature, faire payer aux pollueurs les coûts d'une dégradation ou encore refléter une demande ou une offre – comme sur le marché du bois ou du carbone. De la même façon, la monétarisation n'a pas qu'un seul visage. Elle peut prendre la

forme d'un « service » offert par la nature, faire payer aux pollueurs les coûts d'une dégradation ou encore refléter une demande ou une offre – comme sur le marché du bois ou du carbone. De la même façon, la monétarisation n'a pas qu'un seul visage. Elle peut prendre la

## “Pour [certains écologistes], la monétarisation de la nature traduit une insupportable marchandisation. Il s'agirait d'une démarche à la fois simpliste, utilitariste et anthropocentrée.”

forme de bonus/malus écologiques ou de taxes dont les racines sont beaucoup plus vieilles que les grands sommets pour l'environnement. Le principe du pollueur-payeur trouve même de lointaines origines, en France, dans un décret de 1810 sur les « manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode », lequel prévoyait une compensation des dommages causés. Et cette antériorité interroge : à partir d'une analyse des effets de ce décret (4), l'historien de l'environnement Jean-Baptiste Fressoz dénonce l'idée que « *la nature a un prix ou qu'il faut lui donner un prix afin d'aboutir à un point économiquement optimal de pollution* » car « *il est manifeste que ce mode de régulation des environnements n'a pas empêché les pollutions et qu'il a, au contraire, historiquement accompagné et justifié la dégradation des environnements* ».

Ces outils, comme la taxe carbone ou la taxe poids lourds, n'impliquent pas forcément un marché. En revanche, une financiarisation de la nature a vu le jour ces dernières années, avec notamment le marché du carbone. Son mécanisme est simple : les autorités fixent un quota d'émissions aux émetteurs de gaz à effet de serre plus bas que leur ni-

veau réel ; ceux-ci sont alors contraints de baisser leurs émissions ou de racheter à d'autres leur quota, sous peine d'une forte amende. Mais, en Europe, ce marché créé en 2005 a fait un flop : à cause de quotas carbone trop généreusement distribués, le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> a dégringolé de 30 euros à 4,40 euros en 2017... Ce qui revenait à rendre la pollution gratuite. Depuis, une réforme du marché a permis de relever le prix de la tonne autour 25 euros. Mais l'exemple illustre les méfaits d'une financiarisation qui a aussi conduit à la création de *subprimes* écologiques (*green mortgages*). Ces instruments financiers permettent aux moins riches d'obtenir de l'argent ou des micro-crédits contre une action écologique, comme la rénovation thermique de leur maison. Et, peut-être, de participer à la première bulle spéculative 100 % verte. ☉

#### POUR APPROFONDIR...



*Faut-il donner un prix à la nature ?*  
de Jean Gadrey  
et Aurélie Lalucq.  
Les petits matins,  
12 mars 2015,  
128 pages, 10 €.

(2) Jean Gadrey, Aurélie Lalucq, *Faut-il donner un prix à la nature ?*, Les petits matins / Institut Veblen, 2015.

(3) Virginie Maris, *Nature à vendre. Les limites des services écosystémiques*, Quae, 2014.

(4) Jean-Baptiste Fressoz, « *Payer pour polluer* », Histoire & Mesure, juin 2016.

ELINOR OSTROM

# La femme qui a redonné leur noblesse aux communs

Concept né dans le bocage de l'Europe moyenâgeuse, les communs font l'objet d'un regain d'intérêt au gré des vertus que l'on veut bien leur prêter. À l'origine de cette popularité, les travaux d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, disparue en 2012. Un héritage dont on n'a pas fini de prendre toute la mesure. Texte : **Pauline Porro** - Illustration : **Ben Lamare**

**L**a décennie 1980 s'annonce rude. Le néolibéralisme a remporté la bataille culturelle et les grandes mesures de privatisation vont bon train, sous la houlette des gouvernements Thatcher, Reagan et Mitterrand. Pourtant, depuis les années 1960, des universitaires s'intéressent à des cas de ressources prises en charge par des communautés, qu'il s'agisse de zones de pêche, de forêts ou de pâturages. Ils observent que des modèles alternatifs à la propriété privée exclusive existent et, parfois même, perdurent. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les travaux d'Elinor Ostrom. Née en 1933 à Los Angeles, elle poursuit des études de sciences politiques en Californie. Sa thèse, écrite en 1965, porte sur le traitement des problèmes d'infiltration d'eaux salées dans les nappes phréatiques par les associations d'usagers de Los Angeles. Elle se penche ensuite sur la police de proximité d'Indianapolis, ce qui l'amène à contester l'efficacité de la centralisation des commissariats, préconisée alors pour réaliser des économies d'échelle. Sa théorie moderne des communs n'a pas encore vu le jour, mais Elinor Ostrom en a l'intuition : un bien commun sera plus efficacement géré

par ceux qui en ont l'usage que par un pouvoir surplombant.

## LES COMMUNS, UN PASSÉ TRAGIQUE

Les communs ont alors derrière eux une longue histoire. L'usage et la gestion commune des terres concernaient approximativement un tiers des surfaces dans l'Europe moyenâgeuse. Chaque *land of commoners* avaient sa spécificité, reposant sur un droit coutumier : un accès réservé aux habitants établis depuis plusieurs générations et la possibilité

la survie de nombre de paysans. Des *enclosures* (barrières, en français) sont érigées pour diviser les parcelles et les biens communs deviennent la propriété privée de riches seigneurs en quête d'une agriculture de type capitaliste. Ce mouvement cause l'exode rural massif de paysans qui viendront grossir les rangs du prolétariat britannique, expliquant en partie l'émergence précoce du capitalisme outre-Manche.

Les communs subiront un nouveau revers lors de la parution de « La Tragédie

**“Elinor Ostrom en a l'intuition : un bien commun sera plus efficacement géré par ceux qui en ont l'usage que par un pouvoir surplombant.”**

pour les paysans de couper du bois librement dans la forêt seigneuriale pour réparer leur maison, construire leurs charrues ou leurs outils. Le « mouvement des *enclosures* » qui débute dès le XII<sup>e</sup> siècle et s'intensifie principalement en Angleterre dans le courant de la première révolution industrielle brise ce système basé sur la collaboration et la bonne intelligence, dont dépendait

des communs », article phare du biologiste Garrett Hardin, paru en 1968, dans la revue *Science*. L'écologue, connu pour ses positions néo-malthusiennes et ses sympathies conservatrices, relève que les ressources partagées entre plusieurs usagers sont vouées à la surexploitation et à la dégradation. Citant l'exemple d'un pâturage communal, il soutient que les éleveurs ont intérêt à augmenter leur



Elinor Ostrom (1933-2012) est une politologue et économiste américaine. En octobre 2009, elle est la première femme à recevoir le prix Nobel d'économie, avec Oliver Williamson, pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs.

nombre de bêtes pour maximiser leurs gains, agissant ainsi contre l'intérêt collectif. Le seul salut pour les biens communs est la privatisation, afin de garantir l'efficacité et la gestion rationnelle des ressources.

#### **DE L'HOMO ECONOMICUS AU COMMONER**

La thèse défendue par Hardin est rapidement invalidée par des travaux en anthropologie et en sociologie. Mais c'est la science politique qui amènera Elinor Ostrom à se confronter à « La Tragédie des communs ». Elle débute sa carrière dans les années 1970 au sein du Public Choice (l'école des choix publics), une branche de l'école néo-

libérale introduisant le modèle de l'individu rationnel propre à l'économie en sciences politiques. La raison d'être de ce courant de pensée : optimiser la gestion des administrations. À l'évidence, la chercheuse n'a rien d'une « anar » militant pour la communauté auto-gérée. Sa quête consiste avant tout à trouver une voie médiane entre l'État et le marché, garantissant l'autonomie des *commoners* et la gestion pérenne des ressources. « *Son parcours est complexe et fait l'objet de beaucoup d'incompréhensions* », relève Fabien Locher, historien à l'EHESS et spécialiste de l'histoire de la pensée des communs. À la suite du décès de la chercheuse, l'historien obtient le droit

d'exhumer un trésor jusqu'alors resté inconnu : les archives personnelles d'Elinor Ostrom. Une découverte qui permet de resituer la réflexion de la chercheuse dans le contexte de son époque, celle de l'administration Reagan et de son aversion pour l'intervention étatique. Courant des années 1980, l'USAID, l'administration en charge de la politique de développement américaine, fait appel à Elinor Ostrom, politiste déjà renommée. Sa mission consiste à élaborer un modèle économique adapté au développement dans les pays du Sud permettant d'évincer l'action étatique. À la tête d'une équipe de chercheurs, elle synthétise tous les travaux menés

jusqu'alors sur le sujet et entreprend une étude colossale des systèmes de communs fonciers : forêts communales au Japon et en Suisse, systèmes d'irrigation en Espagne, aux Philippines ou au Sri Lanka, nappes phréatiques en Californie, pêcheries en Turquie et en Écosse... Ses observations de terrain lui permettent d'élaborer sa définition des communs : une ressource en accès partagé, un système de droits et d'obligations qui en définissent les modalités d'accès et de partage, ainsi qu'une forme de gouvernance qui veille au respect de ce système de droits. Elle ajoutera par la suite la nécessité de voir ces règles émerger directement de l'auto-organisation des *commoners*. Elle liste enfin un certain nombre de critères indispensables à la durabilité d'un commun, tels que la délimitation claire des contours de la communauté qui lui est lié – les habitants d'un village, les pêcheurs d'une zone maritime précise...

#### UN OUTIL CONCEPTUEL À TOUTE ÉPREUVE

« Sa contribution principale est d'avoir montré que les droits de propriété partagés au sein d'une communauté peuvent engendrer des formes de gouvernance et d'exploitation plus protectrices de la nature et plus efficaces que la propriété privée, résume l'économiste Benjamin Coriat. Elle a battu en brèche l'idée selon laquelle seule la propriété privée est capable de conduire à des formes de gouvernance durable. Elle avance qu'au contraire, dans de nombreux cas, la propriété privée est destructrice des ressources et inefficace. » Loin de prôner la fin de la propriété privée, elle propose une reformulation du droit de propriété, conçu comme un faisceau de droits (« *bundle of rights* »). Elle en conteste ainsi sa nature nécessairement exclusive, en affirmant qu'une distribution des droits entre les acteurs qui partagent l'accès et l'exploitation de la ressource peut conduire à plus d'efficacité dans la gestion de celle-ci. En 1990, elle publie *Governing the Commons*, pierre angulaire des réflexions à venir sur les communs. Cette publication lui vaudra le prix Nobel d'économie avec Oliver Williamson en 2009. Avec l'arrivée d'Internet, les communs se sont

étendus aux biens immatériels. Cet écosystème des communs informationnels ne cesse de proliférer, qu'il s'agisse de logiciels libres de droits (dont l'installation et l'utilisation sont gratuites) dans l'esprit des travaux du programmeur américain Richard Stallman ou de ressources en libre accès sur le modèle de l'encyclopédie en ligne Wikipédia. « C'est toute la force

« *ment de la personne* », cette nouvelle acceptation des communs a outillé les mouvements sociaux et politiques contre les projets de privatisation des services publics locaux de fourniture d'eau potable. À Naples, c'est cette acceptation des *beni comuni* qui a permis la remunicipalisation de la gestion de l'eau de la ville, le tout accompagné d'une gestion démocratique et participative du service.

## “Loin de ne constituer qu'un projet théorique, de nombreux exemples de biens communs ne doivent leur survie qu'à leur système de gestion collective.”

*conceptuelle de la théorie d'Elinor Ostrom, relève le sociologue Sébastien Broca. Pensée à l'origine pour des biens naturels, sa théorie a pu être étendue de manière convaincante à des biens numériques, auxquels Ostrom n'avait sûrement pas pensé quand elle a théorisé les communs dans les années 1980. Ce qui fait d'elle une référence incontournable. »*

#### LES COMMUNS, ET APRÈS ?

Assez logiquement, les communs devaient croiser la route des mouvements d'émancipation et leur soit d'alternatives à s'opposer au système capitaliste. D'autant que loin de ne constituer qu'un projet théorique, de nombreux exemples de biens communs ne doivent leur survie qu'à leur système de gestion collective, validant ainsi les thèses d'Elinor Ostrom. C'est le cas de la pêcherie de Sanary-sur-Mer, où les pêcheurs s'organisent depuis sept siècles pour préserver leur gagne-pain en limitant le nombre de prises et en encadrant les pratiques de pêche. Ou encore des marais salants de Guérande qui regroupent 200 paludiers s'entraïdant au sein d'une coopérative. En Italie, les *beni comuni* ont trouvé une reformulation conceptuelle à la faveur des travaux de la commission Rodotà, réunie par le gouvernement de Romano Prodi, en 2008. Définissant les communs comme des « choses dont dépendent l'exercice des droits fondamentaux et le libre dévelop-

Mettre l'accent sur la fonction sociale des biens communs peut avoir l'avantage d'armer une riposte citoyenne face à un État désireux de brader les biens nationaux. Car c'est dans la question du rapport à l'État que les communs montrent leur caractère ambivalent. S'ils représentent une solution face aux limites de la propriété privée, ils peuvent également servir de marchepied aux pourfendeurs de l'État social. Ainsi du gouvernement de David Cameron, qui à travers son concept programmatique de « Big Society » a fondé un argumentaire visant le désengagement étatique des services publics. Ou comment chanter les louanges des mutuelles citoyennes et autres initiatives communautaires pour mieux se décharger sur elle de l'Éducation nationale. « Le discours autour du concept de "Big Society" valorisait les modes d'organisation communautaire, sans l'intervention de la "Big Mama étatique" imposant ses choix, rappelle Sébastien Broca. Il faut donc rester vigilant avec ce concept. » En ces temps néolibéraux, où les projets de privatisation sont en marche en dépit du rejet qu'ils suscitent au sein de la population, espérons que les travaux d'Elinor Ostrom sur les communs, concept hautement malléable, ne seront pas utilisés pour justifier le désengagement de l'État au profit du secteur privé. ⑤

Cadre réservé au correcteur

Notes en chiffres

Note en lettres

Signature

13009 2ème épreuve

Synthèse de Textes

Réservé à  
la correction

S'affranchir de la valeur marchande :  
un moyen de faire société autrement.

Envisager une société sans argent, dans un monde régi par un objectif de création infinie de valeur paraît désormais insaisissable, inenvisageable, impossible.

Mais il semblerait que renouer la société sous le prisme de la gratuité permettrait la liberté et l'égalité.

Dans son roman utopique Nouvelles de  
50 nulle, WILLIAM MORRIS conçoit une société dans laquelle l'argent est aboli au profit de la gratuité. Cette fiction est reprise par PHILIPPE VION-DURY qui constate que cette gratuité s'applique à plusieurs services de notre quotidien comme la santé ou le système éducatif. Pour lui, envisager la gratuité et la "mise en commun" est un moyen de renouer avec la société, et de se libérer de notre société. D'autres comme ALAIN CAILLÉ s'interrogent sur la rationalité et l'existence même de la gratuité. Pour de nombreux économistes et philosophes

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

le don gratuit n'existe pas puisque l'Homme agit  
en fonction de ses intérêts individuels rendant  
150 alors toutes formes de don suspectes.

Certains théologiens et autres philosophes vont plus  
loin en caractérisant le don comme un acte inintentionnel  
le rendant alors impossible puisque qu'aucun  
individu n'est dépourvu d'intentionnalité.

À l'inverse, MARCEL MAUSS observe lui, que le don est  
omniprésent et repose sur trois piliers - donner, recevoir  
200 et rendre - faisant alors du don un puissant  
vecteur de lien d'amitié que FRANÇOISE HÉRTIER  
nomme "sel de la vie".

À travers ces travaux, IVAN ILLICH tente donc d'établir  
une philosophie politique basée sur la gratuité  
qu'il appelle "convivialisme". Cet acte de vivre  
permettant aux humains d'être respectueux  
250 d'eux même et de la nature prend en compte la  
question morale, politique, écologique et économique.

L'instauration d'une société gratuite vient  
alors s'opposer à l'extension de la sphère marchande.  
et permettrait d'après GOSTA ESPING-ANDERSON une "émancipation  
de la dépendance vis à vis des marchés".

300 En 2017, des chercheurs de UCL déterminent sept "services de  
base universels" allant du logement à l'information de qualité,  
des transports à une démocratie fonctionnelle confiant ainsi

le coût de la gratuité à l'Etat. PAUL ARIÈS envisage la mise en place d'un revenu universel démonétarisé pour empêcher la société gratuite d'être sous les jugs du marché. Mais la mise en place de la gratuité présente certaines limites. BENJAMIN LESAGE alerte sur les brèches potentielles que peuvent causer les différentes grandeurs d'échelle, tandis que LOUIS MAURIN craint de voir les inégalités se creuser.

Il s'agit d'un des exemples phares de la dérive de la gratuité au profit du gain est Internet. Initialement conçu dans une logique de don et de culture collaborative en 1969, Internet a chaviré au fil des décennies vers une "fausse gratuité" dans laquelle nous sommes désormais les produits.

Notre relation à la nature interroge également sur la vision comptable qu'on lui attribue parfois. Alors qu'on lui associe un PIB mondial de 23 500 milliards d'euros par an, la nature est aujourd'hui protégée par la mise en place de taxe, de malus, de bonus... Cette financiarisation de la nature est dénoncée par JEAN-BAPTISTE FRESSOZ qui <sup>accuse</sup> la régulation de justifier la pollution et le rejet d'émission de gaz à effet de serre. Élinor Ostrom propose <sup>alors</sup> un système de gestion collective des biens communs par "ceux qui ont l'usage".

Ainsi, s'affranchir de toutes valeurs marchandes paraît presque impossible à mettre en place. Cependant, à l'aube de l'urgence écologique, la remise en question du modèle capitaliste peut se révéler utile notamment en ce qui concerne la gestion de la nature.

548 mots

## CONCOURS PRÉ MASTER

### RAPPORT DE CORRECTION 2024 :

#### *Épreuve de SYNTHÈSE DE TEXTES*

Les candidats disposaient de 3 heures pour lire et comprendre une revue de 6 articles répartis sur 17 pages dont ils devaient proposer une synthèse aux caractéristiques traditionnelles que nous avons rappelées en introduction.

**Les textes étaient extraits du Magazine SOCIALTER (Août/Septembre 2019) dont le thème principal était « La gratuité et les biens communs hier et aujourd'hui ».**

L'ensemble du corpus ne comportait pas de risques d'erreurs de compréhension. En revanche, si les textes permettaient d'appréhender l'amplitude du sujet relatif au questionnement sur la place de la gratuité au sein de la société libérale ; ils abordaient aussi des théories et postures intellectuelles d'auteurs et penseurs non contemporains tels que par exemple, Marcel Mauss ou Emmanuel Levinas. C'est là éventuellement que quelques confusions et erreurs ont pu être commises. Certaines copies, précisément les plus mauvaises, présentent une regrettable incohérence temporelle.

L'ordre des textes pouvait être gardé tel quel en vue d'un plan facile à décliner. Les copies ayant fait preuve de finesse intellectuelle ont la caractéristique d'avoir été construites sur un plan remanié et vraiment pertinent.

De manière générale, les étudiants ont su mettre en valeur l'approche originale du sujet.

#### **Quatre commentaires principaux se dégagent de la correction de cette épreuve :**

- 1- Sujet bien compris dans l'ensemble mais technique de la synthèse pas toujours très assimilée. La syntaxe est globalement de bonne qualité.
- 2- L'équipe de correcteurs a signalé une nette amélioration dans l'introduction des copies. Même constat pour les conclusions. Les copies sont dans l'ensemble correctement structurées. Les références faites aux textes et à leurs auteurs sont beaucoup plus fluides que par le passé. En revanche, le décompte des mots a été beaucoup moins respecté que par le récent passé.
- 3- Le niveau de langue et la précision de l'orthographe ont paru de niveau équivalent à celui de l'an dernier. Nous n'avons pas retrouvé les traditionnelles absences de ponctuation et beaucoup moins d'indélicatesse dans la façon de citer les auteurs.
- 4- Le sujet ayant été perçu comme facile, le critère de finesse intellectuelle est moins « saillant » encore cette année. La majorité des copies discrimine assez correctement les éléments importants. Les bonnes et très bonnes copies mettent l'accent sur les subtilités.

**Moyenne de l'Épreuve : 12,34**